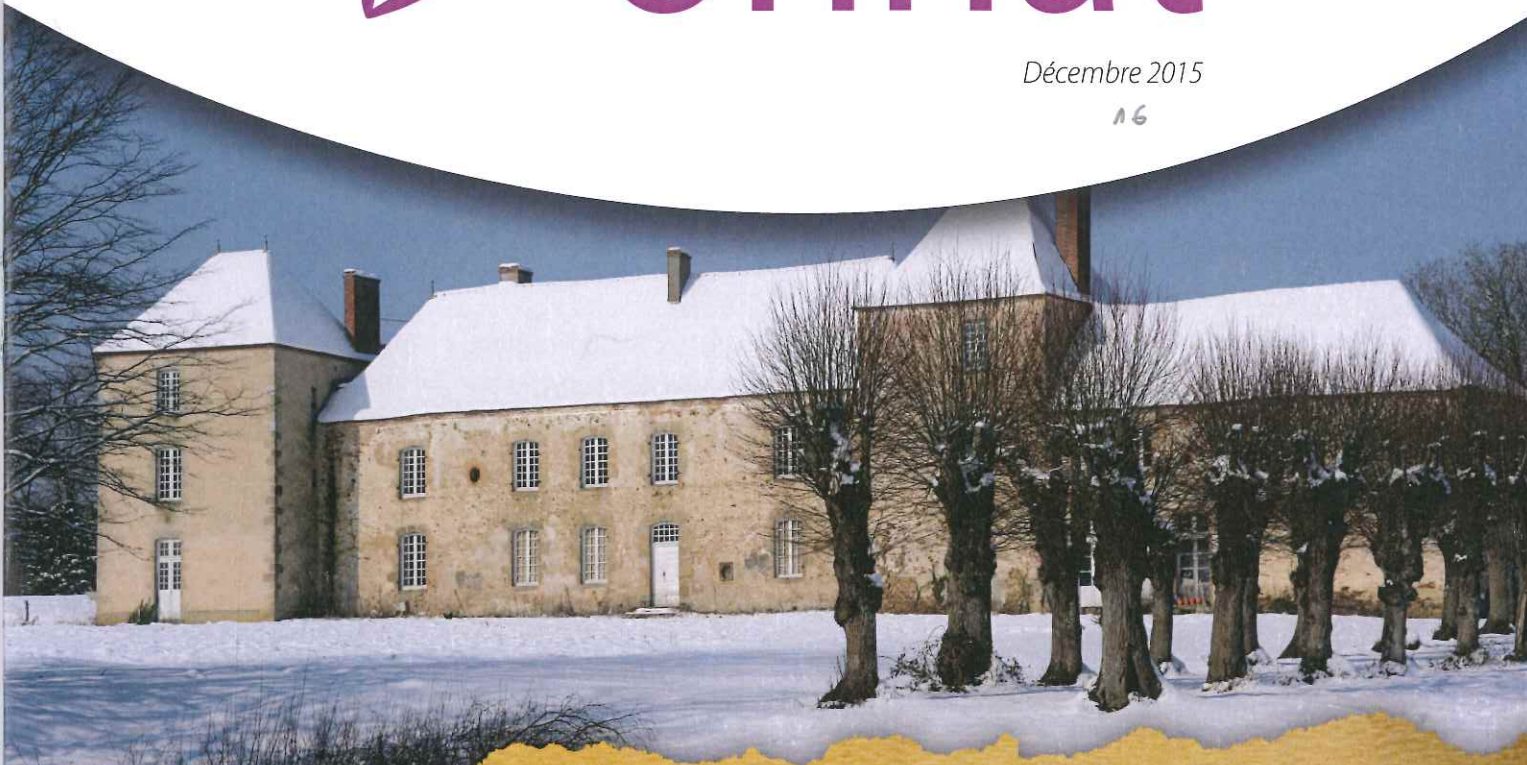


Bulletin municipal Bonnat

Décembre 2015

16



Le fief du château de Grandsagne dépendait de Malval. En 1340, Jean de la Marche est appelé vicomte de Grandsagne. Son fils Hugues fut, après lui également seigneur de Grandsagne. Il fonda, à Bonnat, la chapelle Saint-Sylvain où tous les seigneurs de Grandsagne et les successeurs, furent inhumés. Hugues de Grandsagne laissa ses biens le 13 avril 1404 en parts égales à ses deux fils : Louis et Jean-Louis, l'aîné, dit « Perceval », devint seigneur de Grandsagne, de Beaumont et du Mondon. Son fils épousa en 1420 Catherine de Villaines et ils eurent une fille, Marie de la Marche. En 1452, elle se maria à Henry d'Ajasson, écuyer, seigneur de Vost.

Le château plusieurs fois brûlé pendant la guerre de 100 ans a été refortifié pendant la guerre de religion, puis a pris son aspect actuel en 1597. Le jardin aurait été dessiné par Le Notre au siècle suivant. Vers 1820, la tour de gauche (vue du côté du parc) s'est effondrée. Elle a été reconstruite en 1926 à la demande de Michel Ajasson par l'architecte Albert Laprade.

Un des descendants, Jean-Baptiste, François, Etienne dit Stéphane Ajasson de Grandsagne aura une liaison avec Aurore Dudevant future George Sand. Il passe pour être le père de la 2^{ème} fille de George Sand, Solange Dudevant. Le château, propriété privée, appartient toujours à la famille Ajasson de Grandsagne.

Sommaire

Mairie

p. 3

Les Associations

p. 6

Les écoles

p. 5

Bric à Brac

p. 14

Mes chers administrés,

Vous avez en main le 16^{ème} numéro du bulletin municipal de Bonnat.

Vous y trouverez les informations et les renseignements utiles sur notre commune mais je souhaite que vous y trouviez également le témoignage de l'engagement sans faille et quotidien de notre équipe municipale à vos côtés.

Agir pour vous, avec vous reste notre devise.

Les différentes réalisations suivantes en témoignent :

- La mise en route du chantier du lotissement « Les hauts Frémeaux » qui, avec ses 16 lots, permettra d'accueillir de nouveaux arrivants ou de nouveaux services sur Bonnat.
- La mise en place de la navette de la mobilité, « la Bonnavette » qui assure des déplacements réguliers et gratuits de tous entre les villages et le bourg.
- La rénovation de la mairie et le déplacement de son accueil vers un local plus accessible, plus clair et plus agréable, où le visio-accueil sera installé.
- L'entretien des pistes et des routes dont le coût annuel, bien qu'important, ne doit pas être négligé afin d'éviter de grosses et onéreuses réparations.
- L'aide que nous apportons à nos commerçants et artisans en les informant régulièrement des projets communaux et en participant activement à leur installation ou à la recherche de repreneurs lorsqu'ils souhaitent cesser leur activité
- Les nouveaux horaires de notre médiathèque « Au fil des pages » qui permettent d'augmenter fortement le temps d'ouverture au public.
- L'entretien du cimetière car il est de notre devoir de ne pas oublier nos disparus.

Vous pouvez compter sur nous pour vous accompagner en cette période économiquement difficile. Je constate d'ailleurs chaque jour auprès de vous la diffusion de ces sentiments de mal-être et d'injustice, sentiments qui accompagnent les périodes de crise économique.

Cependant, ne réagissez pas de façon primaire ; Prenez du recul et ne cédez pas aux solutions simplistes.

Soyez assurés de notre soutien et restez confiants en l'avenir. J'ai confiance en vous.

Joyeuses fêtes de fin d'année à vous et à ceux qui vous sont chers.

A l'heure où j'écris ce mot, la barbarie vient de s'abattre en France. Ces actes ignobles, qui nous blessent tous, doivent renforcer en chacun de nous les valeurs fondatrices de notre République. Défendons la laïcité qui nous permet de vivre en harmonie et refusons catégoriquement les amalgames simplistes vers lesquels ces barbares veulent nous entraîner. Osons nos différences, Affirmons notre fraternité, Défendons notre laïcité et Vivons ensemble !

Philippe CHAVANT



Maire de BONNAT



Mairie

Place de la Fontaine - 23220 BONNAT
Téléphone : 05 55 62 10 38 - E-Mail : mairie-de-bonnat@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h00 / 12h00 & 13h00 / 16h00

*Le maire et les élus reçoivent uniquement sur rendez-vous.
Merci de contacter le secrétariat 24 heures avant.*

Nouveauté : SITE INTERNET de la mairie.

Vous pourrez le consulter, à l'adresse suivante : paysdegueret.info/bonnat

C'est un nouveau service à la population qui donne des informations sur la collectivité.

Les diverses permanences

U.T.A.S. Boussac (Assistance Sociale) :

Sur rendez-vous 05 55 82 07. 00 salle du Chat Ferré

(Infirmière de PMI) : Permanence les 1^{er} et 3^{ème} Vendredis du mois à la salle du Chat Ferré de 10h à 12h

Mission Locale de la Creuse :

Permanence les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois. Renseignements au 05.55.52.65.05 M^{me} Claire GAULIER

Accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, pour les informer, les orienter, les accompagner dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle.

Conciliateur de Justice :

Madame RAMEIX sur rendez-vous

TGI, Place Bonnyaud 23000 Guéret - Tél : 05 55 51 93 59

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et Environnement) :

Sur rendez-vous : Monsieur Michel MANVILLE - 11, Rue Victor Hugo BP 250 23000 Guéret - Tél : 05 44 30 27 56

LE SIVU HABITAT DE BONNAT CHATELUS-MALVALEIX :

Vous souhaitez améliorer votre habitation, effectuer des travaux, réhabiliter votre logement, vous pouvez peut-être prétendre à des subventions de l'ANAH, de la Région ou du Département.

Le SIVU habitat est à votre disposition pour vous informer et vous aider à constituer un dossier de demande d'aides.

Pour tous renseignements, contactez :

M^{me} Lise TRUBINO, chargée de mission, SIVU Habitat de Châtelus-Malvaleix. Adresse Internet : sivuhabitat@yahoo.fr

Permanences :

Lundi-mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mairie de CHATELUS-MALVALEIX - 05 55 80 28 02

Le mercredi matin de 8h30 à 12h

Mairie de BONNAT - 05 55 62 10 38

CARSAT :

Caisse de Retraite du Régime Général

Les permanences ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h à la Salle du Chat Ferré.

Signalisation : • Installation de radars pédagogiques aux entrées de Bonnat, route de Guéret et route d'Aigurande ainsi que des crayons pédagogiques à proximité des écoles.

Bâtiments :

- Aménagement appartement 14 rue Grande qui servira uniquement pour répondre à des situations d'urgence.
- Nettoyage et rénovation de l'ancien local des kinés pour l'installation de la Maison d'Assistantes Maternelles.
- Changement de 2 fenêtres à la Mairie (bureau secrétariat à l'étage).
- Peinture de l'ensemble des fenêtres à l'école élémentaire.
- Changement de la porte d'entrée de l'école élémentaire.
- Ravalement de la façade de la Mairie et peinture des boiseries (fenêtres, portes).

Divers : • Numérotation des villages qui n'en possédaient pas.

Voirie :

- Réfection des pistes de la Roche et du Quérut (radier).
- Entretien ponctuel des pistes agricoles.
- Ouverture d'un chemin à Pierrecouverte qui donne accès à la rivière pour répondre à une demande des habitants du village.

Travaux en projet :

Bâtiments :

- Mise aux normes des établissements recevant du public (trésorerie, écoles, salles Rue du Chat Ferré, aînés ruraux, salle des fêtes, église, Mairie, bibliothèque).
- Aménagement de l'annexe de la Mairie.
- Aménagement du local de l'école élémentaire pour mise à disposition du Comité des Fêtes.
- Réfection des toitures des préaux de l'école élémentaire.

Travaux divers :

- Installation d'un portail au Jardin du Souvenir et construction d'un mur de clôture en remplacement de la haie existante (le long du chemin des Ecoliers).
- Enlèvement des buses qui subsistent à des entrées abandonnées de champs et qui entravent l'écoulement des eaux.
- Changement des panneaux d'affichage des villages dans leur intégralité.
- Réfection de la clôture du lotissement « Plein Soleil ».
- Création d'une poche d'eau pour la défense incendie du village du Pont à la Chatte.

Travaux aménagement lotissement des « Hauts Frémeaux » :

- Les entreprises qui doivent réaliser la viabilisation du terrain sont sélectionnées. Les terrains peuvent désormais être réservés.

Place de la Promenade, Rue du Chat Ferré, Rue de la Paix, Place de l'Eglise et Rue du Cimetière :

- Présentation d'un projet d'aménagement par le cabinet CAD expert et Mr Alain FREYTET paysagiste D.P.L.G, maîtres d'œuvre. Ce projet tient compte des préconisations de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui sera associée à la réalisation de ces travaux. Début des travaux prévu en 2016.

Construction vestiaires du stade.

- Le projet a été validé et le dossier de consultation des entreprises lancé.



École maternelle

Chemin de ronde 23220 BONNAT
Tél : 05 55 81 20 95
Directrice : Madame Fabienne SAVIGNON.

L'école maternelle de BONNAT accueille 60 élèves répartis entre trois enseignantes :

24 élèves de Grande Section : Mme Anne BOUCHET - BONNAUD ;

18 élèves de Moyenne Section : Fabienne SAVIGNON ;

4 élèves Toute Petite Section et 14 élèves de Petite Section : Laura DUPUIS.

Les trois enseignantes sont secondées par M^{mes} Jamie CATINAT et Anne - Marie RUIZ (ATSEM), Amandine CHEVE, stagiaire en contrat d'apprentissage, M^{lle} Sabrina TIREL (présente l'après - midi).

L'entretien des locaux est assuré par M^{me} Isabelle RAPINAT.

Quelques projets : visite du musée « La Sénatorerie » à GUERET, participation à « École et cinéma », cycle « natation » pour les élèves de Grande Section, visite aux résidents de la maison de retraite de BONNAT.

Une troisième salle de classe est en cours de construction.

École élémentaire

12 rue George Sand 23220 BONNAT
Tél. 05 55 62 17 28
Directeur : Monsieur Philippe CHAVANT

Les 102 élèves de l'école sont répartis en 5 classes.

- CP : M^{me} Valérie GAUTHIER
- CE1 : M^{me} Christa CHICOT
- CE2 : M. Laurent LAFAYE / M. Yoann BARRET
- CM1 : M^{me} Mélody BRAMY - A. GABRIEL
- CM2 : M. Philippe CHAVANT / M. Yoann BARRET

L'équipe éducative comprend également M^{me} Aurélie PEDART, M^{me} Nathalie LACROZE (AVS), M^{me} Eliane BORDAT, M^{me} Joëlle MAGNAVAL, M^{me} Maria PILAT et M^{me} Sabrina TIREL.

Collège Marc Bloch

6 chemin de ronde 23220 BONNAT
Tél : 05 55 62 12 94
Principal : Monsieur Ajété WILSON

Garderie

Pour tous renseignements concernant les horaires et les tarifs, s'adresser à la responsable Joëlle MAGNAVAL : 05 55 62 17 28



Les Associations

Fnaca

Sur proposition de M. le Maire et Directeur des écoles Philippe CHAVANT, une réunion s'est tenue avec les enfants des écoles et une délégation d'anciens d'Algérie de la FNACA.

Ceux-ci représentés par H. TIXIER, Président Départemental ; J. DABERT Président local et Responsable GAJE 23 (Guerre, Algérie, Jeunesse, Enseignement) R. LEGAL ; H. WAUTIER ; J-C. JOURDAIN ont répondu aux nombreuses questions des élèves apportant le témoignage des événements qu'ils ont vécus pendant la guerre d'Algérie.

J. DABERT



Cérémonie du 19 Mars 2015 à la stèle.



Cérémonie commémoration appel du 18 Juin.



Héritiers du devoir de mémoire.



Les porte-drapeaux avec leur jeune élève Théo DUBREUIL.



Cérémonie du 11 novembre 2015.

Grandsagne 2000 fête ses 15 ans

Voici déjà quinze ans que les habitants de Grandsagne se retrouvent en organisant quelques manifestations au travers du Club Grandsagne 2000, comme par exemple un concours de pétanque fin juin. Ce jour-là cinq ou six équipes se rencontrent sur un terrain spécialement aménagé et entretenu par des bonnes volontés et l'aide de la commune.

Chaque été a lieu un repas dans une prairie qui nous est prêtée.

Cette année avec la participation des voisins, nous avons fêté les 15 ans du club autour d'une grande paëlla.

Malgré le nombre de participants moindre que les années précédentes, la soirée fut de l'avis de tous très sympathique et chaleureuse.

Notre Club a également procédé à l'entretien du lavoir.

A l'année prochaine !

Le nombre d'adhésions reste stable ce qui est plutôt encourageant pour les organisateurs. Le bureau reste inchangé.



Le bureau :

Président d'honneur : Bernard Bigue
Co-présidents : Dominique Benayon
et
Vincent Delotte
Trésorière : Brigitte Delotte
Trésorière : Suzanne Ranty
Secrétaire : Monique Augras



Chevaux de trait

CONCOURS DEPARTEMENTAL des CHEVAUX de TRAIT de la CREUSE

Le **SAMEDI 22 AOUT 2015**, a eu lieu à BONNAT, dans une prairie de trois hectares dépendant du site du Château de Mornay, sous une chaleur écrasante, notre 26^{ème} Concours Départemental de CHEVAUX de TRAIT de la Creuse.

48 éleveurs présentaient les 122 meilleurs animaux qui avaient été sélectionnés lors des 7 concours locaux organisés à travers notre département.

Dès 7 heures du matin, arrivée des animaux.

8H à 9H30 : toilette des animaux (brossage, lavage, nattage etc...).

10H : début des opérations de jury pour l'ensemble des pouliches d'1an – 2 ans et 3 ans.

12H30 : déjeuner des éleveurs et du public. 200 repas ont été servis par la maison BROSSET-METON.

14H : reprise des jugements pour les poulinières suitées et non suitées.

17H : Prix de Championnat pour les 4 races (ardennaises-bretonnes-comtoises et percheronnes).

18H : visite de Monsieur Philippe CHOPIN -Préfet de la Creuse- Monsieur Gérard GAUDIN, Mme GRAVERON, Mr Nicolas SIMONET, Monsieur Franck FOULON Conseillers Départementaux, Monsieur Michel VERGNIER -Député-Maire- Monsieur Philippe CHAVANT -Maire-

18H30 : Lecture du palmarès et remise des récompenses dans la cour du Château avec présentation des Championnes de Race.

19H30 : Pot de l'amitié offert par Monsieur CHAVANT et sa municipalité.

Un grand merci à Monsieur CHAVANT ainsi qu'à sa municipalité, aux Comités des Foires et des Fêtes de nous avoir accueillis pour notre 26^{ème} Concours départemental de Chevaux de Trait.

Merci également au personnel technique pour la mise en place du

site (préparation du terrain, barrières, etc...), et sans oublier Monsieur Gérard JACQUET et Bernard LARIGAUDERIE pour l'installation des câbles Merci aux agriculteurs qui ont prêté des tracteurs pour permettre la tension des câbles d'attache des animaux.

Merci à Daniel LABESSE - éleveur et participant à notre Concours - pour avoir abreuvé les animaux, qui, comme nous, ont eu au cours de cette magnifique journée très chaud et soif.

Merci à tous les bénévoles qui se sont joints à nous pour nous venir en aide afin que cette manifestation se déroule au mieux pour tout le monde.



ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche est itinérant.

A chaque période de vacances, toute l'équipe d'animation arrive dans les locaux scolaires mis à disposition par les communes et s'y installe le temps des vacances.

Pour les vacances de février, l'ALSH sera à Moutier-Malcard dans les locaux de l'école primaire. Tous les enfants âgés de 4 à 14 ans sont accueillis, des activités diverses et variées sont proposées afin de découvrir et partager ensemble des moments agréables. Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h, des navettes gratuites sont organisées (sur réservation) au départ de Châtelus-Malvaleix, Genouillac et Bonnat.

Pour nous contacter : portesdelacreuse.jeunesse@orange.fr ou 07 85 22 38 63 / 06 88 99 17 85



Astronomie

Pas besoin de connaissances spéciales.
Projection, planétarium, diaporama

Tout le monde peut suivre.

Contactez-moi : Jean Fournage

jfournage@free.fr

05 55 80 88 15 06 82 02 33 98

Au Programme :

Le système solaire

Toutes les planètes

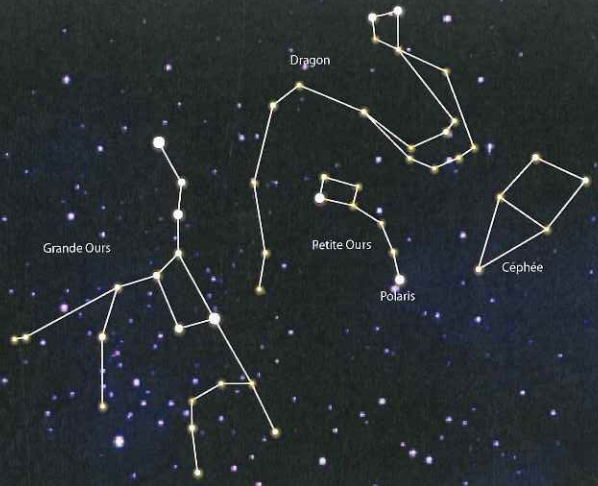
Les étoiles : taille, dimension, couleur

Les constellations

Apprendre à trouver le nord, repérer les planètes.

Trouver mars, Jupiter etc.

Si le temps le permet : Observation !



Cycloclub

La section "CYCLO-CLUB de BONNAT" forte de ses 14 licenciés se démène pour proposer ses activités cyclistes dans tous les domaines.

Cette année la course cyclo-sportive de Pâques a attiré 90 coureurs malgré une concurrence d'épreuves dans la Creuse.

Les randonnées cyclotouristes se sont poursuivies tous les dimanches avec souvent des participations aux randos organisées par les autres clubs.

Cette année une sortie cyclo à Super Besse les 4 et 5 juillet a permis de découvrir, sous le soleil, le pays du Sancy avec une rando de 76 km agrémentée de 3 cols !

La rando cyclotouriste du dimanche 26 juillet a regroupé une cinquantaine de participants, chiffre en augmentation chaque année.

Avec Bonnat O Nic, le Cyclo Club a organisé la 8^{ème} randonnée RANDO-NATURE le dimanche 8 novembre (3 circuits pédestres et 4 V.T.T.) avec l'aide des nombreux bénévoles et de la municipalité. Les différents circuits proposés ont permis aux participants toujours aussi nombreux de découvrir toutes les richesses des paysages de Bonnat et des communes environnantes.



De fil en aiguille

Notre époque de plaisir immédiat, les quilteuses consacrent beaucoup de temps et d'efforts à penser et à concrétiser leurs idées en assemblant des tissus colorés. Il faut choisir ses coloris, s'interroger, couper, coudre patiemment sans machine puis choisir un motif pour maintenir les trois épaisseurs. Tout cela pour avoir la satisfaction d'avoir réalisé un ouvrage dont elles seront fières.

Cette activité, ouverte à tous, se pratique chaque mercredi de 14 heures à 17 heures dans la salle des aînés ruraux derrière l'école primaire.

Les manifestations qui ont eu lieu au cours du 4^{ème} trimestre 2015 :

- participation à la "Fête des assos" à Bonnat le 27 septembre,
- journée de l'amitié qui a accueilli des clubs de patchwork de la Creuse à Bonnat le 13 octobre,
- participation à la journée de l'amitié de "Guéret patchwork" le 5 novembre,
- tombola au profit du Téléthon début décembre.

La présidente : L. ROUGIER



Quelques unes de nos réalisations



Notre stand à la fête des "Assos" à Bonnat

Société de pêche

A APPMA de BONNAT « La Truite Bonnachonne »

Les zones humides: fonctions et services rendus.

Fonctions hydrologiques :

A-Les zones humides contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau en agissant comme un filtre épurateur.

a) Filtre physique :

Elles favorisent les dépôts sédimentaires.

Elles piègent les éléments toxiques, en particulier les métaux lourds.

Elles retiennent des matières en suspension.

b) Filtre biologique :

Elles sont le siège de dégradations biochimiques, grâce aux bactéries.

Elles sont le siège de destruction de gènes pathologiques, grâce aux ultraviolets.

B-Les zones humides régulent les risques hydrologiques en agissant comme une éponge.

Elles retardent le ruissellement des eaux de pluie.

Elles restituent progressivement l'eau en période de sécheresse.

Fonctions biologiques :

Elles jouent un rôle fondamental pour la préservation de la biodiversité. En effet, elles abritent 35% des espèces rares et en danger. En France, 50% de l'avifaune et 30% des espèces végétales sont propres aux zones humides. La protection de la biodiversité des zones humides est donc, aujourd'hui, considérée comme primordiale.

Elles sont une ressource alimentaire pour de nombreuses espèces animales.

Elles conditionnent la reproduction des organismes vivants, en particulier celle du brochet.

Elles servent d'abri, de refuge, de zone de repos.

Fonctions climatiques :

Elles participent à la régulation des microclimats.

Elles contribuent à limiter la hausse des températures.

Services rendus :

Les zones humides remplissent un rôle socio-économique en participant à l'alimentation en eau potable : consommation humaine, besoins liés aux activités agricoles et industrielles.

Les zones humides contribuent à la prévention des risques naturels : inondations, sécheresses.

Les zones humides jouent un rôle dans la stabilisation des sols.

Les zones humides contribuent à ralentir le réchauffement climatique.

Entre terre et mer se situent des milieux divers, complexes, fragiles et extrêmement riches : les zones humides. En France, leur superficie représente 5,5% du territoire métropolitain soit 2,4 millions d'hectares. Leur importante fonctionnalité leur permet de rendre à la société un grand nombre de services. Mais ces milieux sont extrêmement menacés par l'activité humaine :

L'extraction de matériaux, le drainage, l'urbanisation et l'aménagement de voies de communication terrestres ou fluviales en auraient détruit les deux tiers en 30 ans.

Poussés par des arguments de salubrité publique et socio-économiques, les premiers aménagements importants des zones humides ont été réalisés par les moines aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Ils visaient à valoriser ce sol ingrat par l'assèchement des fonds de vallées, associé le plus souvent à des aménagements hydrauliques.

Mais, c'est au XX^{ème} siècle, que cette dégradation s'est accentuée. En France, entre 1900 et 1993, 67% des zones humides ont disparu. A ces disparitions s'ajoutent une indéniable altération de leur qualité écologique, l'eutrophisation et la présence d'espèces invasives végétales ou animales.

Darabasz Jacques.

Comité des foires

L'édition 2015 de ce qui se nomme désormais la Foire Primée de Bonnat a connu un beau succès malgré la conjonction de plusieurs facteurs adverses cette année : ce 1^{er} septembre (un mardi) marquait le jour de la rentrée des classes, la météo avait décidé de ne pas être aux côtés des organisateurs en distillant une fine bruine en début de matinée, enfin les éleveurs subissaient une conjoncture économique particulièrement défavorable, juste avant que ne vienne s'y ajouter une nouvelle crise sanitaire. En dépit de ces aléas, le public était bien présent, fidèle depuis 45 ans à cette manifestation qui s'inscrit parmi les grands rendez-vous de la rentrée. Côté animaux, 88 bovins, majoritairement des reproducteurs, représentaient ce que l'on fait de mieux en élevage Limousin ou Charolais, tandis que presque autant d'ovins (84 exactement) offraient un large éventail des races les plus élevées localement mais aussi dans les départements voisins (Indre, Cher, entre autres). Peu de porcs, mais davantage de lapins et de volailles selon une tendance constatée depuis plusieurs années, ainsi que quelques chevaux et ânes

complétaient la présentation. Accompagnées pour la visite du foirail par les danseurs et musiciens de la Paillole du Pays Dunois, les personnalités présentes dégustaient avec plaisir le jambon grillé sur place avant de se rassembler autour du président Gérard Brosset pour féliciter organisateurs et participants, sans pour autant occulter les problèmes que connaît le monde agricole dans son ensemble, les éleveurs en particulier.



Bonnat'O'Nic

La saison 2014-2015 s'est bien terminée avec notre traditionnel tournoi de pétanque le 14 juin. Malgré la météo qui nous a joué un vilain tour, après-midi très convivial.

La saison 2015-2016 est repartie avec notre participation à la fête intercantonale des associations organisée par l'ADPBC le dimanche 27 septembre. En plus de notre stand nous avons proposé un atelier steps et ballons en faisant participer des personnes d'autres associations ou même simplement présentes à cette journée. On ne peut que les remercier car c'est toujours un moment très sympa.

Notre effectif de rentrée reste timide donc je ne peux que vous encourager à venir nous rejoindre le mercredi de 18h à 19h pour cours de gym d'entretien.

Le dimanche 8 novembre a eu lieu la 8^{ème} Rando-Nature pédestre + VTT.

La Présidente,
BIGNET Catherine
Tél 05 55 81 22 37
mail : catherine_bignet@orange.fr



Les Amis du Tarot

Le club se réunit tous les vendredis soir à 20H30 du 1^{er} septembre au 30 juin – salle Chemin de Ronde à BONNAT –.

Le deuxième vendredi du mois le club organise un concours de tarot ouvert à tous pour une mise de 5€.

Le club compte 13 licenciés dont un cadet plus 5 adhérents. Toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre pour apprendre les règles et les subtilités du tarot. Ils peuvent jouer pour le plaisir ou en compétition.

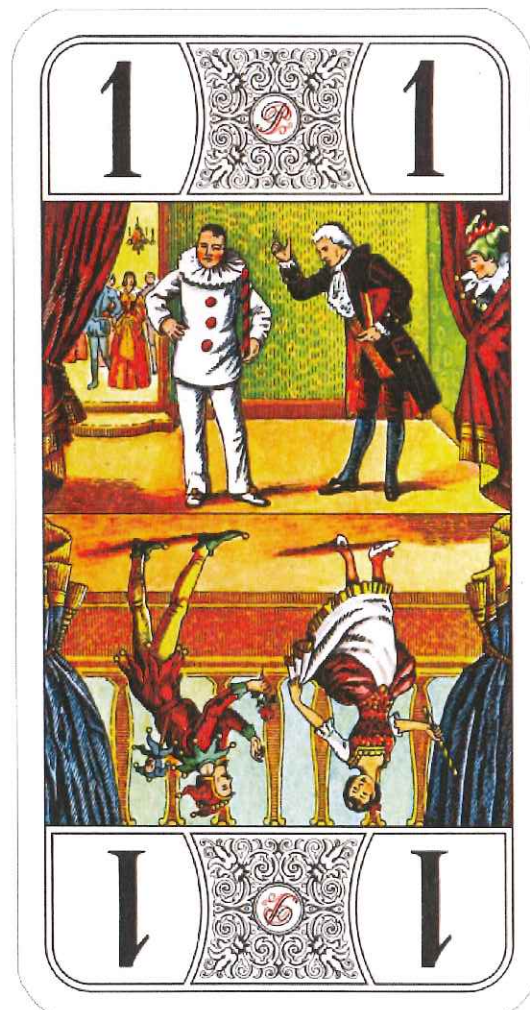
Le club Les Amis du Tarot de BONNAT a obtenu des résultats exceptionnels pour cette saison 2014-2015.

Le club organise son concours annuel le samedi 02 juillet 2016 à la salle des fêtes, route d'Aigurande à BONNAT.

Renseignements au 06 28 08 42 47 ou 05 87 59 40 02.

Le Président
Jean-Claude GRAVERON

Les Amis du Tarot
17 Place St Hubert - 23000 STE FEYRE
Tél. 06 28 08 42 47 - 05 87 56 40 02
Mail : lesamisduarot23@outlook.fr



Comité des fêtes

L'exposition Estv'arts 2015 s'est déroulée dans le nouveau local de la Mairie (ancien bâtiment du magasin Image), local bien adapté pour cette manifestation.

L'exposition a été appréciée et malgré la canicule les visiteurs ont encore été nombreux.

L'exposition sera bien sûr renouvelée l'année prochaine avec une ou deux nocturnes.

La fête de St Sylvain cette année était sur le thème de la Chasse. Du Cerf était au menu du Samedi soir, cela s'imposait et le repas fut très apprécié.

Avant le traditionnel feu d'artifice sur le stade, retraite aux flambeaux avec les enfants et musiciens puis soirée dansante qui s'est terminée tôt le dimanche matin.

Le dimanche matin les Bonnachons ont ouvert les yeux avec le réveil en fanfare de quelques musiciens qui n'avaient pas beaucoup dormis.

Cela n'avait pas eu lieu depuis très longtemps, voire plus de quinze ans, grand merci aux musiciens de Bonnat et Bussière Dunoise pour leur dynamisme et donc à renouveler.

A noter qu'ils ont joué samedi soir, dimanche matin et dimanche après-midi BRAVO !

Restant sur le thème de la Chasse le CDF avait fait venir l'équipage de la « Brande des Tailles », présentation de l'équipage, sonneurs, cavaliers, et 35 chiens à travers notre bourg, voire même.

Qui sont rentrés à l'intérieur de la Résidence des personnes âgées.

Le Comité des fêtes avait aménagé au champ de Foire un grand boxe ombragé avec de l'eau à proximité pour les animaux.

Le champ prêté par Mr GIRY pour une démonstration DRAG (simulation de chasse à courre) et curée (repas récompense de la meute) se trouvait à deux pas du champ de foire.

Le CDF avait confectionné quelques chars sur le thème de la Chasse et avait recruté avec succès beaucoup de petits chasseurs pour monter sur les remorques.

Nous avons remarqué que la prestation de l'équipe « La Brande des Tailles » avait intéressé beaucoup de monde, chasseurs et non chasseurs.

Merci encore aux talons rouges le groupe Country de Bonnat, merci aux exposants du vide grenier, et enfin à tous ceux qui participent à notre fête de St Sylvain.

Encore une fois nos excuses auprès de l'abbé MEYNIER pour l'erreur sur l'affiche de la messe et procession, toutefois nous n'avons pas oublié la traditionnelle tarte aux prunes offerte à la Fontaine de St Sylvain.

Le CDF a organisé cet automne le 25 Octobre 2015 un thé dansant, le 14 Novembre 2015 un repas bavarois, et fin Novembre un marché de Noël.

Je précise qu'il y a toujours 2 séances de cinéma par mois, une pour les adultes, une pour les enfants.

Merci à tous les bénévoles du Comité des fêtes et surtout à tous ceux qui nous soutiennent.

BONNE FIN D'ANNEE A TOUS LES BONNACHONS

La Présidente : Mme PILAT Hélène



Judo des 2 vallées

Le judo des 2 vallées accueille de plus en plus d'adhérents venant des communes du canton Bonnat-Châtelus Malvaleix et ses environs dans le dojo du complexe sportif de Bonnat. Pour élargir les possibilités de tous, 3 cours par semaine sont proposés : le lundi de 19h à 20h, le mercredi de 13h30 à 14h30 et de 14h30 à 15h30.



Les professeurs (Benoît et Pascal) prennent en charge les enfants à partir de 4 ans et les adultes débutants et confirmés.

Pour permettre la découverte et la pratique de ce sport, les 2 premières séances sont gratuites et l'adhésion de 89€ (licence comprise) peut être réglée en plusieurs fois. Un tarif dégressif est mis en place selon le nombre d'enfants par famille. Le club peut louer des kimonos.

Le judo des 2 vallées attend donc de nouveaux adhérents pour découvrir les joies et les bienfaits de ce sport.



Société Sportive Bonnat Tennis

Samedi 12 septembre en présence de Mr le Maire Philippe Chavant et Mr Laurent Lafaye en charge des associations s'est déroulée l'assemblée générale de la section tennis de Bonnat. Le président a fait part de sa satisfaction pour cette 1^{ère} année: maintien du nombre de licenciés, très bon fonctionnement de l'école de tennis, du tennis loisir et excellents résultats en compétition. Le championnat d'hiver a vu Bonnat terminer 3^{ème} (sur 6) de sa poule et en championnat d'été l'équipe finit 1^{ère} et monte en division régionale. Bravo aux joueurs Hervé Baldini, Guillaume Barret, Valentin Gateau et Olivier Gateau ; tous individuellement progressent d'un classement.

La saison s'est achevée le 11 juillet par une soirée au stade dans la bonne humeur, raquettes en main avec repas offert par le club et très apprécié par tous.

Reprise des entraînements depuis début septembre les :

Mercredi 19h30-21h00 et jeudi 17h30-18h30 et 18h30-20h00 selon les catégories.

Pour tout renseignement :

Olivier GATEAU 06 43 11 24 05 - ssbtennis@orange.fr





C'est le début de saison pour le club de basket de Bonnat. Les matchs de championnat ont repris le 26 septembre.

Le 5 septembre a eu lieu le tournoi Damien LACAUD, 7 équipes se sont affrontées, La Berrichonne de Châteauroux l'a remporté devant le CSP Limoges.



Le 9 Septembre, nous avons accueilli les équipes de La Berrichonne de Châteauroux et du CSP Limoges, 2 équipes qui évoluent en National 3. Un public venu en nombre a pu voir un joli spectacle et une victoire des Castelroussins.

Horaire des entraînements :

Pour les babys : de 3-4 ans à 6 ans, le mardi de 17h30 à 18h30.

Pour l'école de basket: de 6 à 11 ans, le mardi de 17h30 à 19h et le vendredi de 18h à 19h30.

Entraînements seniors : le lundi à 21h le vendredi à 19h30 pour les filles et à 21h pour les garçons



Objectif Citoyen !!

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



www.defense.gouv.fr/jdc



Cette attestation sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Centre du service national de Limoges
88, rue du pont Saint Martial 87000 Limoges

Accueil public : tél : 05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00
Le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30

Cambriolage



Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :

APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant pour interpeller les cambrioleurs



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

La bibliothèque Mille Pages élargit ses horaires d'ouverture. Ces changements ont fait l'objet d'une réflexion commune en équipe et avec les élus. Nous avons privilégié la régularité des horaires, une ouverture quotidienne (sauf le lundi réservé au travail interne et au périscolaire), des fermetures plus tardives aux beaux jours et le samedi matin. Nous espérons que vous profiterez ainsi encore davantage des services de la bibliothèque et de ses animations.

	Horaires d'hiver au 1 ^{er} novembre	Horaires d'été au 1 ^{er} avril
Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	9h/ 12h.....14h/ 18h	9h/12h15h /19h
Samedi	9h /12h30	

Semaine du polar du 06 au 10 octobre 2015

Toute la semaine dans la bibliothèque, il y en a eu pour tous les goûts et sous toutes les formes: vous pouviez emprunter de la littérature policière nordique, américaine, des classiques des années 50/60, films et musiques de films, documentaires sur le policier, etc.

Des livres policiers ont été donnés, échangés avec l'Association Lire à Loisir, Chemin de Ronde.

Frank Linol auteur de roman policier Limousin, vendredi soir, a expliqué simplement et avec pédagogie ce qu'était le roman policier, le circuit du livre en partant du manuscrit jusqu'à son arrivée chez le Libraire et répondu aux questions du public. Très sympathique soirée à laquelle l'auteur a participé pleinement et apprécié l'accueil qui lui a été fait.



Le p'tit déj' du samedi a été très animé par les participants, le thème « les ingrédients du polar » a permis d'échanger sur ce qui caractérisait ce genre littéraire et comment nous l'apprécions ou pas. Nous avons complété le tableau des mots du polar.

Cette semaine a été riche en rencontres, nous en réorganiserons d'autres, n'hésitez pas à soumettre vos idées !

Lancement des animations : « **le mercredi des p'tites histoires** » : le 3^{ème} mercredi du mois à **10h30 pour les petits de 0/4ans accompagnés de leurs parents, nounous, papi, mamie...** Lecture d'albums, de contes, comptines de préférence sur inscription au 05 55 81 09 66 ceci pour des raisons de place. Selon la fréquentation et vos suggestions nous pourrions proposer d'autres horaires, à étudier dans la durée.

Trois séances ont eu lieu les mercredis 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre, la prochaine séance est prévue le 20 janvier 2016.

« **jeudi des jeux** » le 2^{ème} jeudi du mois, durant l'hiver à 14h30 pour les adultes; jeux de société, jeux de mots, de chiffres etc. Démarrage jeudi 10 décembre, salle chemin de ronde.

A bientôt

Nathalie Rapinat et les bénévoles de la bibliothèque.

Louloubus



de 0 à 4 ans

**Des lieux aménagés pour vos enfants,
... une équipe professionnelle à votre écoute**

- ☺ halte-garderie (payante en fonction des revenus de 0,18 à 2,83 € de l'heure)
- ☺ relais d'assistantes maternelles (gratuit)
- ☺ lieu d'accueil pour les parents, grands parents et les enfants (gratuit)

Ouvert toute l'année de 9h à 17h sauf vacances de Noël et août, itinérant sur
7 communes

(Chatelus-Malvaleix, Bonnat, Nouziers, Mortroux, Genouillac, Lourdoueix Saint Pierre et Roches)

N'hésitez pas à contacter l'équipe du LOULOUBUS au 06 88 99 16 86
louloubus@orange.fr
www.louloubus.fr



*Ce projet est porté par la communauté de Commune Portes de la Creuse en Marche
et bénéficie du soutien de la CAF, de la MSA, du Conseil Départemental et des fonds européens LEADER*

Village du Râteau

Village qui a joué un rôle important pendant la résistance. Le château de ce village (propriété privée) était le lieu de rassemblement et de formation de différents groupes qui ont constitué la 2^{ème} Cie Franche des Corps Francs de la Libération avec son chef le capitaine Roger BITON, un enfant du pays.

Cette compagnie, avec l'aide de l'Armée Secrète constituée par son chef de secteur Charles CHAREILLE, parmi une de ses nombreuses missions, a obtenu la reddition de la kommandantur qui occupait l'Hôtel Saint François à Guéret.

Le samedi 3 octobre 2001, une plaque en souvenir de la 3^{ème} Cie Franche et de son chef Roger BITON a été dévoilée sur le mur de la grange du château et est visible de la route.



Ne laissez pas tomber vos bois

Majoritaires sur notre commune, les peuplements feuillus sont de plus en plus convoités pour alimenter les chaufferies bois et les grosses unités papetières. Le plus souvent, les parcelles sont coupées à blanc avec des prix d'achat très bas (de l'ordre de quelques euros le stère sur pied). Les petits propriétaires sont sans cesse sollicités par les acheteurs pour vendre leur bois, profiter d'un chantier en cours dans les environs. Bref, d'après ces acheteurs, c'est une véritable occasion qu'il faut saisir !

Mais il y a mieux à faire. Gérer ses peuplements sur le long terme pour les générations futures en misant sur les plus beaux arbres, qui un jour fourniront des produits de qualité beaucoup plus rémunérateurs. Voici quelques règles pour bien gérer vos parcelles boisées :

1 - Le diagnostic rapide à la portée de tous sur 3 critères

- La composition : chêne, châtaignier, hêtre sont les 3 essences de base pour constituer une belle forêt. Merisier, frêne et érable peuvent compléter le trio. Une bonne répartition de ces arbres sur la parcelle permettra de choisir les plus belles tiges.

- La qualité des fûts : L'idéal est d'avoir des troncs sans défauts (branches basses, nœuds, gélivures, blessures, etc.). Un tronc de 5 à 6 mètres sans défaut permet une bonne utilisation des billes en charpente, planches, voir même merrains.

- La grosseur des arbres : les feuillus poussent plus lentement. Ils sont souvent petits parce qu'ils sont jeunes ou trop serrés et non pas parce qu'ils ne valent rien.

2 - L'amélioration des peuplements

Une forêt doit être gérée. Les coupes de bois bien dosées et régulières sont nécessaires au bon développement de la forêt. Il faut sélectionner les plus beaux arbres d'avenir repérés lors du diagnostic et enlever les individus qui gênent. Cela s'appelle une éclaircie. Des aides peuvent être apportées pour permettre des regroupements de chantier avec vos voisins, même un peu éloignés.

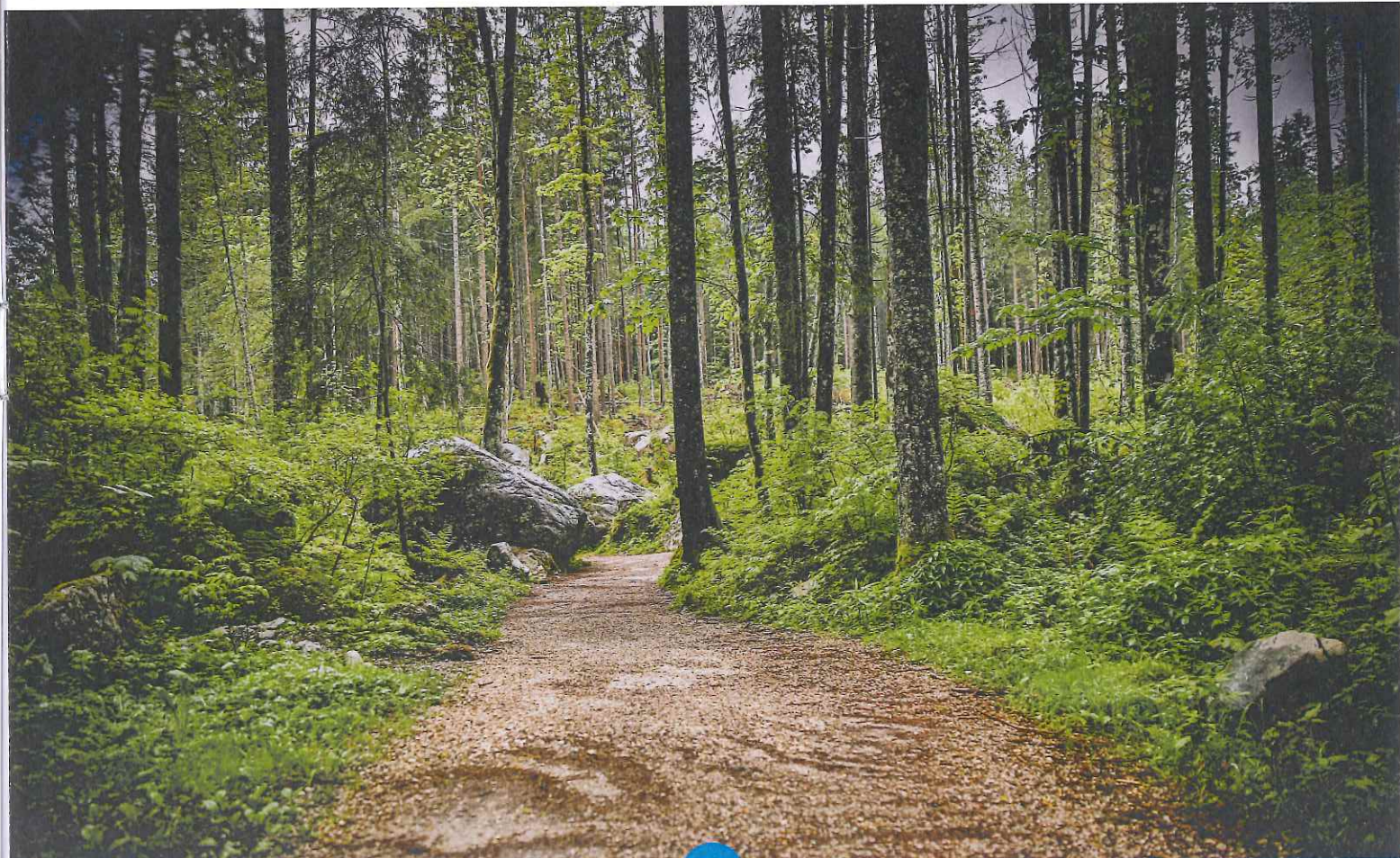
3 - La vente des produits

Repérez vos limites, afin de montrer la bonne parcelle à l'acheteur. Pensez à la sortie et au stockage des bois coupés. Avertissez la mairie. Vérifiez la valeur de vos bois en faisant venir plusieurs acheteurs potentiels et comparez les offres. Cubez les gros arbres pour avoir une idée du volume vendu.

Les bois feuillus sont si convoités que de nombreux propriétaires voient leurs parcelles coupées sans même en avoir donné l'ordre. C'est un délit de vol de bois. Il faut immédiatement déposer une plainte à la gendarmerie la plus proche.

Pour tout renseignement sur la gestion de vos bois, vous pouvez contacter l'animateur de la charte forestière du Pays de Guéret qui vous apportera des conseils techniques gratuits :

Laurent RIVIERE – Immeuble Groupama
Avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Tel : 05 55 52 05 19 – Mobile : 06 23 97 72 17
Mel : laurent.riviere@onf.fr



Le service habitat de la Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche vous accompagne et vous conseille gratuitement sur les aides possibles pour les travaux d'amélioration de votre logement.

Permanence habitat les mercredis matin de 8h30 à 12h à la mairie de Bonnat.

En 2011, la Région Limousin a mis en place le dispositif Energie Habitat afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement. A partir de l'année 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention au travers du dispositif Energie Habitat +.

Ce dispositif, centré sur l'efficacité énergétique des logements privés permettra de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes :

► Peuvent prétendre à l'aide régionale :

- les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources (un seul plafond de ressources).
- les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale.

ÉVOLIS

Le lundi 26 octobre 2015, j'ai effectué la tournée de collecte des ordures ménagères avec une équipe d'ÉVOLIS 23. Cette tournée s'est principalement déroulée dans le bourg de BONNAT.

A de nombreuses adresses, j'ai pu constater que des sacs étaient laissés à même le sol ou que les ordures étaient déposés dans des contenants (poubelles, bidons, cartons, bacs...) qui posent des problèmes au personnel chargé de leur collecte.

Voici donc quelques précisions utiles :

Depuis quelques semaines, les habitants du bourg sont dotés gratuitement de bacs individuels. Ces bacs ont plusieurs objectifs :

- Être plus facilement repérés par le personnel des équipes de ramassage (un sac ne se voit pas toujours derrière une voiture).
- Protéger ces personnels contre des blessures (coupures, piqures, troubles musculaires) qui peuvent être causées par la manipulation de sacs ou de poubelles non conformes.
- Éviter que des animaux errants (chats, chiens) percent les sacs en répandant leur contenu sur le sol.

Vous comprenez donc pourquoi il est nécessaire que chaque habitation du bourg soit dotée de bacs « ÉVOLIS 23 »

► Un diagnostic thermique préalable est obligatoire. Il doit proposer des scénarii de travaux permettant d'atteindre à minima un gain énergétique de 20% pour les propriétaires occupants ou à minima l'étiquette C pour les propriétaires bailleurs. Une aide forfaitaire de 350€ est versée par la Région pour la réalisation du diagnostic thermique.

► L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la Région est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique. L'aide régionale peut être accordée dès 20% de gain énergétique. La Région verse une avance forfaitaire de 50% du montant de la subvention dès l'attribution de l'aide aux travaux.

Toutes les informations sur le dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site de la Région : www.regionlimousin.fr.

dont le volume sera adapté aux besoins (plusieurs tailles sont disponibles).

Bientôt, les équipes ne collecteront plus ces sacs laissés sur le sol, ces poubelles et ces bidons qu'il faut soulever.

Si toutefois vous étiez dans l'impossibilité d'utiliser ces bacs, je vous invite à contacter le service déchets d'ÉVOLIS23 au 05 55 89 86 06 qui étudiera votre cas.

Je vous remercie pour votre civisme.

Philippe CHAVANT

Maire de BONNAT



Vet'accueil

Cette année 2015 nous avons pu apporter un supplément d'aides grâce à la municipalité qui nous a permis d'utiliser le professionnalisme et l'inventivité de nos employés municipaux pour remettre en état un local prêté par la paroisse. Nous avons donc pu accepter et mettre à disposition des choses que nous n'aurions pas pu garder dans le magasin (meubles, électroménagers, poussettes...). Les demandes ont été cette année encore très nombreuses et nous avons pu les satisfaire grâce aux subventions des communes de Bonnat et du Bourg d'Hem, grâce également à tous ceux qui nous ont apporté des vêtements ou qui sont venus en acheter et grâce aussi à ceux qui nous ont fait des dons au moment de la quête du Secours Catholique qui a lieu tous les ans au mois de novembre. Que tous en soient remerciés.

Cependant bien qu'une nouvelle bénévole soit venue nous rejoindre, nous avons eu des difficultés pour que Vet'accueil reste ouvert tous les mercredis et samedis après-midi même en période de fête ou de vacances. Il nous faudrait d'autres bonnes volontés.

Je signalerais aussi que les bénévoles de Châtelus-Malvaleix avec qui nous travaillons ont dû se délocaliser à Ladapeyre dans un local prêté par la municipalité.

Afin de pouvoir continuer notre action qui n'a fait que croître depuis notre ouverture, nous comptons sur votre fidélité et nous vous souhaitons avec un peu d'avance de bonnes fêtes de fin d'année.

La responsable du Secours Catholique de Bonnat



Memento

URGENCES

Police secours ou Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 (poste fixe) **112** (portable)
S.A.M.U. : 15
Médecin de garde: 05 55 41 82 02
ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/
Pharmacie de garde : 32 37 ou www.3237.fr
Chirurgien dentiste de garde : 15
ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/
Centre antipoison de Toulouse : 05 61 77 74 47
Enfants disparus : 116000

DEPANNAGE

E.R.D.F. : urgence-dépannage : 09 72 67 50 23
G.R.D.F. : 0 800 47 33 33
SAUR : 05 87 23 10 09

INFO SERVICE

Mairie : 05 55 62 10 38
Ecole élémentaire : 05 55 62 17 28
Garderie : 05 55 62 17 28
Ecole maternelle : 05 55 81 20 95
Collège Enseignement Général : 05 55 62 12 94
Bibliothèque Municipale « Mille Pages » :
05 55 81 09 56
Trésor Public : 05 55 62 12 87
La Poste : 05 55 62 12 89
Aide à domicile :
Choisir de Vivre À Domicile : 05 55 62 80 72
Service de Soins À Domicile : 05 55 80 84 51



Le Centre de Secours et d'Incendie



La vie du Centre de Secours

Sous la direction de Jean Pierre Bigue (photo ci-contre), nous comptons 23 actifs et nous avons la chance cette année d'avoir recruté 4 nouvelles personnes et de compter désormais dans nos rangs une Infirmière Sapeur Pompier, qui interviendra non seulement sur notre secteur mais aussi sur les secteurs voisins.

N'oublions pas nos 17 « anciens », qui nous aident régulièrement tant par leurs conseils que par leur investissement lors des manifestations.

En 2015, le Centre de Secours a effectué environ 280 interventions, dont 80% de secours à personnes.

La vie de l'amicale en 2015

Comme tous les ans, l'amicale a organisé de nombreuses manifestations

Le 1^{er} samedi de février : Pot au feu à la Salle des Fêtes, suivi d'un bal gratuit ouvert à tous (cette année environ 130 couverts ont été servis)

Le 14 juillet : Concours de pétanque au Champ de Foire (cette année 72 équipes inscrites)

Le 1^{er} samedi de décembre : Comme de coutume, les Sapeurs Pompiers se sont réunis pour leur Sainte Barbe et le soir un bal gratuit a accueilli le public à la Salle des Fêtes.

Petite escapade en Charente Maritimes, avec les Transports Gaudon, pour visiter La Rochelle et ses environs pendant 2 jours.

Le premier jour a été consacré à La Rochelle son

aquarium et sa vieille ville, puis le fameux Fort Boyard, depuis la mer, au terme d'une traversée de 2 heures.

Le deuxième jour a été l'occasion de visiter l'île d'Aix, et son centre de secours, où leurs collègues leur ont réservé un très agréable accueil, et enfin la petite ville balnéaire de Fouras.



Le voyage
annuel du
Centre de
Secours



Nouveau vote du bureau de l'amicale le 18 septembre



Après la démission de 2 de ses membres, un nouveau vote a été effectué. Ce nouveau bureau est élu pour un an. Il se compose :

Président : J. Delaunay (ex secrétaire) / **vice-Président** : C. Pilat

Trésorier : R. Dufour / **Trésorier adjoint** : C. Genin

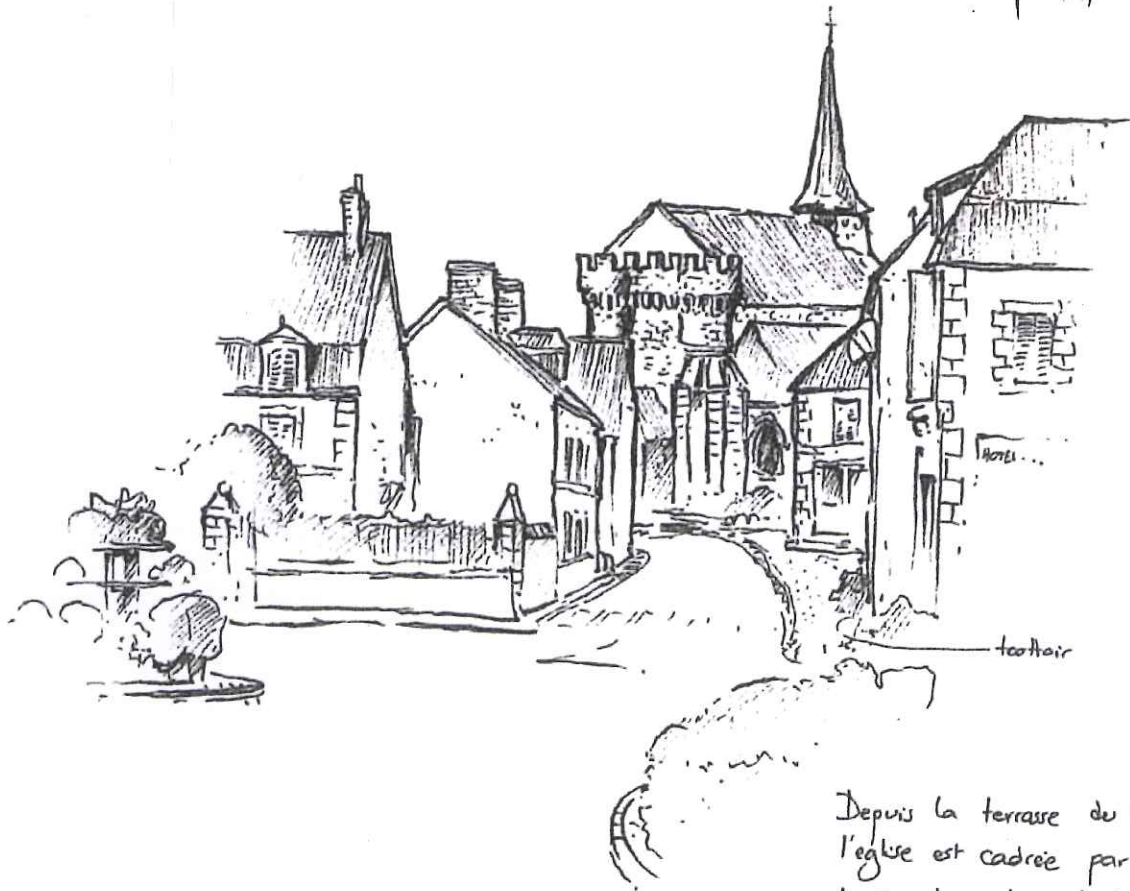
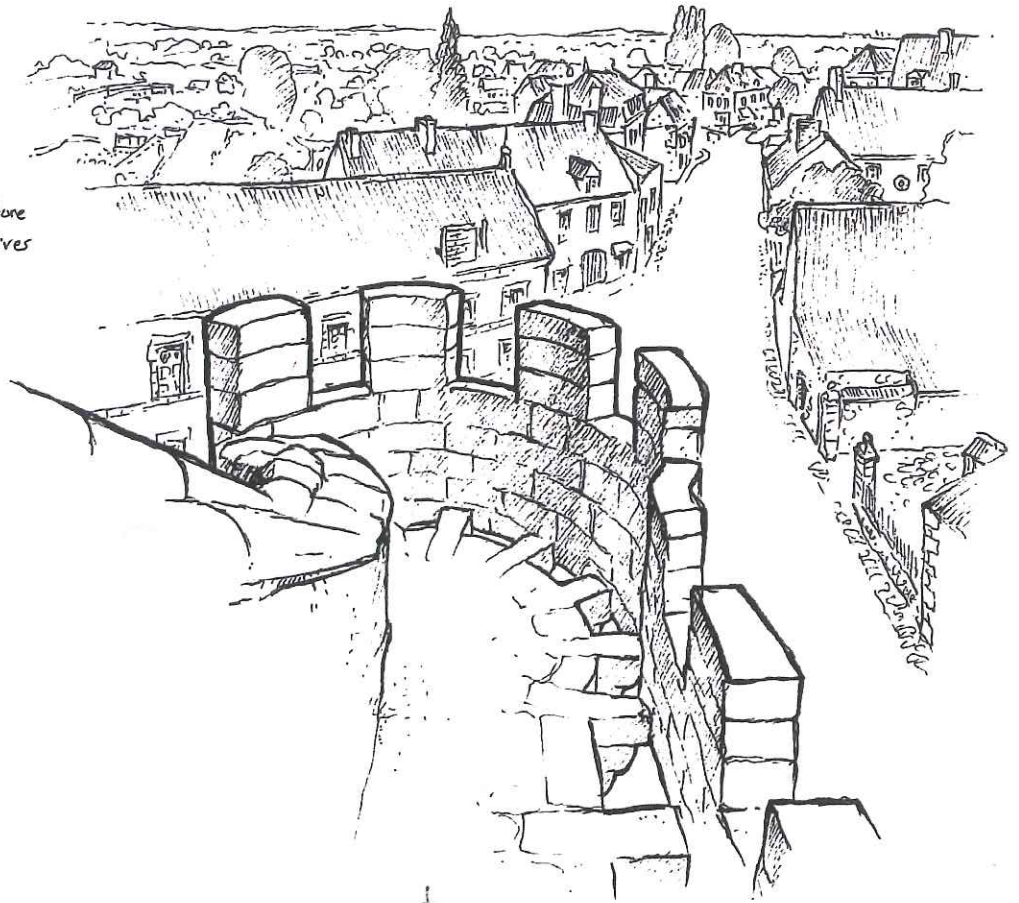
Secrétaire : N. Thomazon (ex secrétaire adjoint) / **Secrétaire adjoint** : J. Thomazon (nouvel élu)

Membres du bureau : O. Autour / P. Gainé (nouvel élu) / T. Boury



5 août 2015

Ascension du clocher par
un escalier de pierre étroit
en colimaçon puis franchissement
de l'épaisse charpente de la toiture
au sol déformé de voûtes négatives
puis émergence en solai sur les
deux tours crénelées. un réze
médiale du guéteur de
chemin de ronde au-dessus
du bourg de Bonnat.



21 juillet 2015
depuis la place
de Bonnat.

Depuis la terrasse du café
l'église est cadrée par la rue de la Paix
la création d'un trottoir et la
réduction de la largeur de chaussée
rendront plus aimable, plus urbain
le trajet vers le monument.

La Place des Arbres

La Place des Arbres parfois dénommée Petite Place, Place du Marché ou Place de la Promenade est un lieu de rencontre Bonnachon.

Les récentes recherches archéologiques effectuées dans son sous-sol ont permis de montrer la fréquentation de ce lieu dans les temps les plus anciens (peut-être au début de notre ère), la présence de nombreuses sépultures qui remontent pour certaines au début du moyen âge et de vestiges d'un édifice (église ou chapelle) démoli au début du 19^{ème} siècle.

Représentées sur de nombreuses cartes postales, elles permettent de voir qu'au 20^{ème} siècle elle était ceinte de maisons d'habitation et de commerces.

Le bâtiment à l'angle droit affichait sur son fronton « Tabac » puis « Chapellerie Moderne », à la suite il devait exister un artisan maréchal ferrant ou charron, le fond occupé par d'autres boutiques (épicerie, « entreprise générale », peintre...) et le côté droit par un café (« Café de la Petite Marie » actuel Café des Sports).

C'est sur cette place que fut choisi, après la première guerre mondiale, l'emplacement pour y édifier le monument aux Morts où est inscrit le nom des enfants de Bonnat décédés lors de ce conflit, et de ceux qui l'ont suivi - « Mort pour la France » ainsi que les enfants des écoles le rappellent lors des cérémonies du souvenir.

Si son accès se fait par la Place de la Fontaine, elle donne accès à son extrémité à une petite place (peut-être dénommée Place St Pierre où était établi un artisan), à la rue du Chat Ferré (ou Cheval Ferré... ?), à la rue de la Fouine et de l'autre côté à l'Impasse des Rosiers (connue également sous le nom « chemin des Amoureux »).



JF.Genevois

Bonnavette

Depuis le 22 décembre, une navette de mobilité à disposition de tous et gratuite a été mise en service. Elle permet à toutes les personnes des villages de la commune de se rendre dans le bourg de Bonnat.

Trois points d'arrêt sont prévus : Place de la Fontaine (mairie), Carrefour rue Grande/Avenue du Château (Crédit Agricole), Haut du Bourg (parking Intermarché).

Ce service est également ouvert aux personnes du bourg qui souhaitent faire la liaison entre le haut du bourg et le centre bourg ou vice versa.

Vous trouverez ci-dessous le tableau qui reprend les différents arrêts dans le bourg, et sur la page suivante les 3 circuits et les horaires de passage dans chaque village.

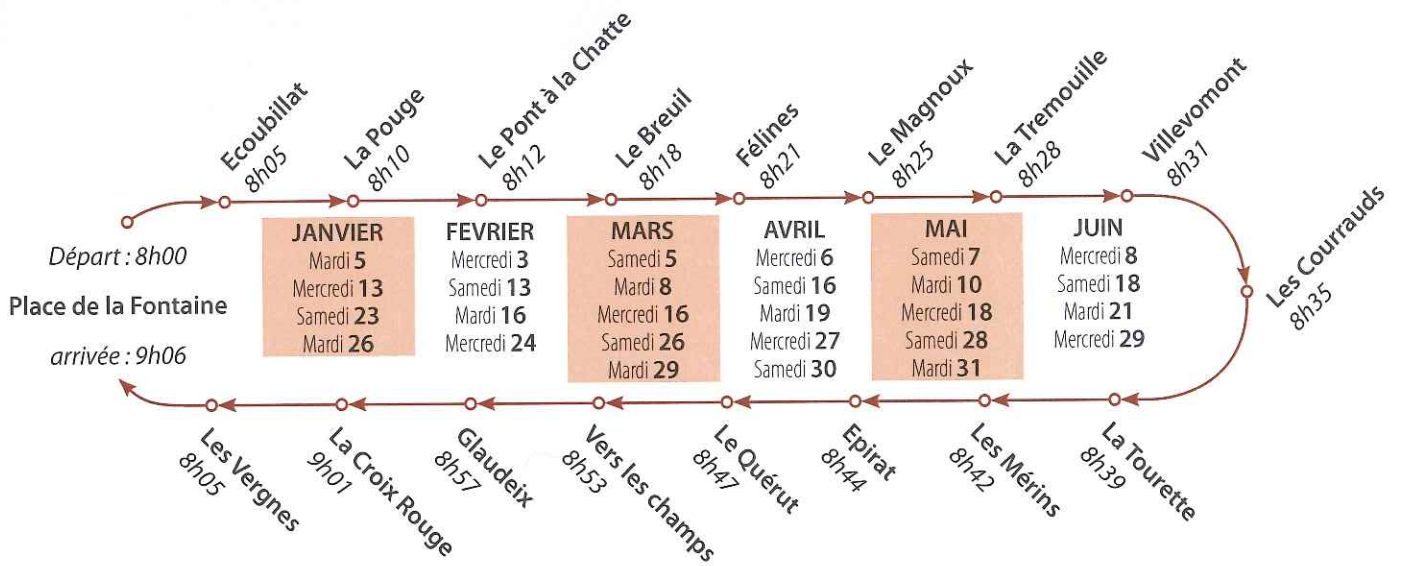
Le week-end le véhicule est à la disposition des associations. Elles auront à leur charge les frais de carburant et la désignation du chauffeur.



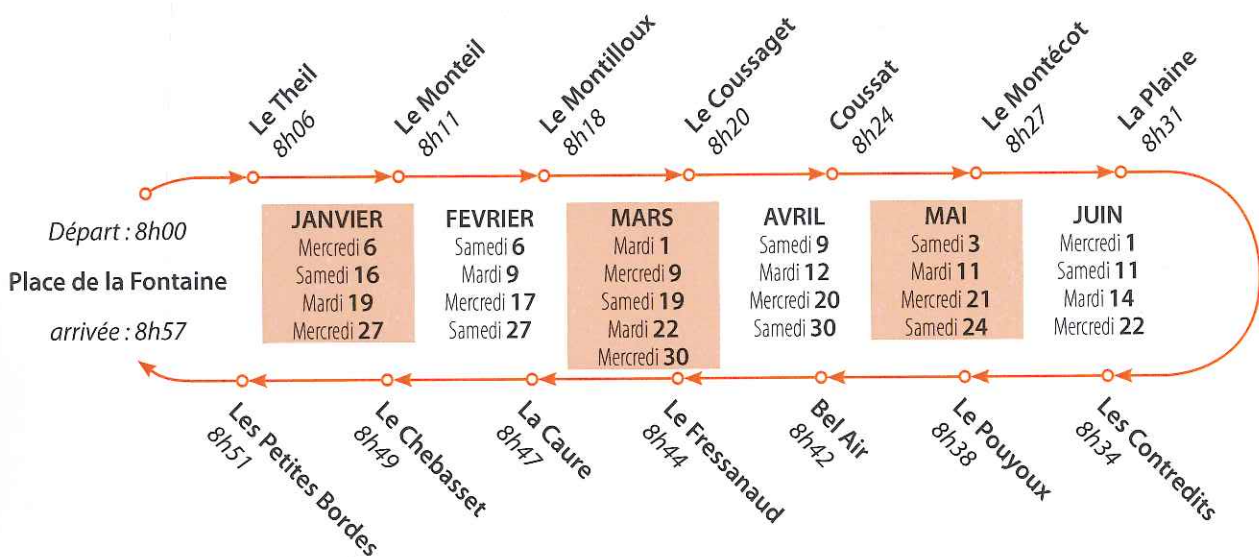
Place de la Fontaine	Croisement Avenue du Château et Grande Rue	Parking Intermarché
9h00	→ 9h05	→ 9h10
9h40	← 9h35	← 9h30
10h00	→ 10h05	→ 10h10
10h40	← 10h35	← 10h30

Planning 1^{er} Semestre 2016

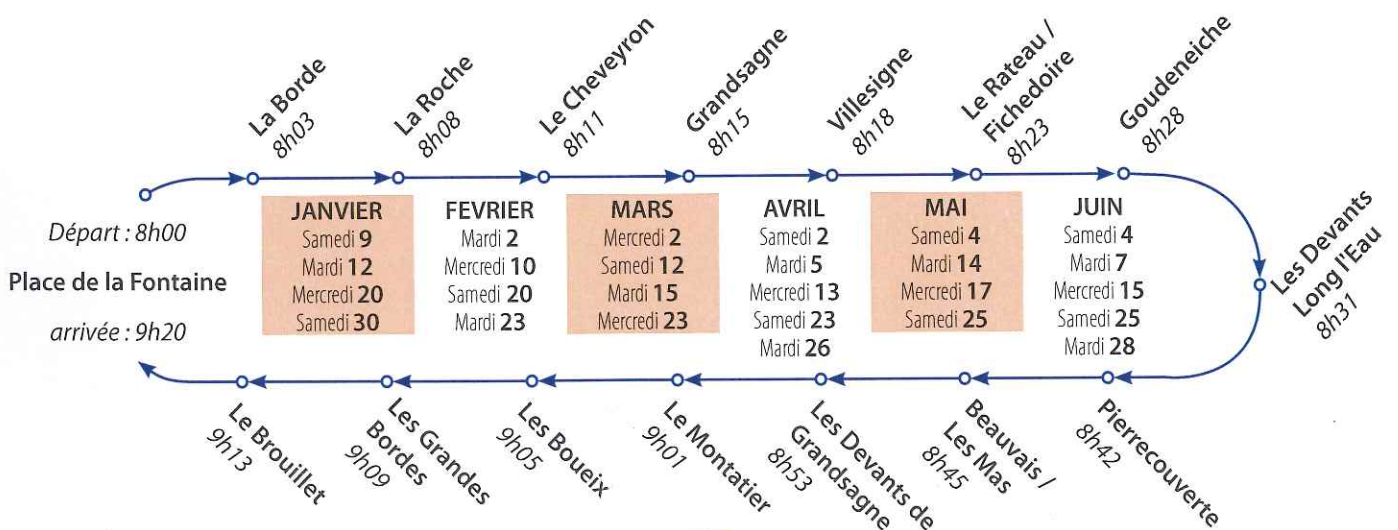
Tournée 1



Tournée 2



Tournée 3



Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce 16^{ème} bulletin municipal.
Le suivant paraîtra en juillet 2016 ; nous vous invitons à envoyer par mail (bulletin-municipal-bonnat@orange.fr) vos articles, photos, logo, avant le 1 juin.



Nous vous
souhaitons de
Bonnes
Fêtes

Directeur de Publication : Philippe CHAVANT - Comité de Rédaction : Nadine AUGER, Roland CREPIAT
Impression : ECP Guéret